

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL

SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL, MÉDICO-SOCIAL
PRIVÉ À BUT NON LUCRATIF

OFFRE DE SERVICES

Conjuguons durablement votre développement et les projets de vos équipes





1 500

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT)



120 000

TRAVAILLEURS EN SITUATION
DE HANDICAP AU SEIN D'ESAT



38 000

DÉPARTS EN FORMATION
EN MOYENNE CHAQUE ANNÉE



62 %

SONT DES ACTIONS DE
FORMATION EN LIEN AVEC
L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE



8,5 M€

ENGAGÉS POUR LA FORMATION DES
TRAVAILLEURS EN SITUATION
DE HANDICAP D'ESAT



14

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS
SUR VOS TERRITOIRES EN 2021
(RÉUNIONS, ATELIERS..)

PAROLES D'ACTEURS

“

Si nous avons besoin de renseignements, nous prenons contact avec l'OPCO Santé. Un conseiller rattaché à l'établissement, que nous pouvons contacter régulièrement, va alors pouvoir nous apporter des solutions.

”

Patrick R., Chargé d'insertion en ESAT

“

Grâce à l'OPCO Santé et au CPF, ma vie peut changer, je pourrai aller faire les courses, je pourrai évoluer au sein de l'entreprise et je ne serai plus dépendant des autres.

”

Julien S., Ouvrier du paysage en ESAT



L'OPCO SANTÉ, PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES ESAT

Nous vous proposons une offre spécifique pour faire de votre investissement formation un levier de développement durable de votre structure et un atout pour vos équipes : salariés et travailleurs en situation de handicap.

UN SOUTIEN RÉAFFIRMÉ

L'OPCO Santé vous accompagne au plus près de vos projets formation à destination de vos travailleurs en situation de handicap avec le soutien du **ministère des Solidarités et de la Santé** et du **ministère du Travail**, formalisé par la signature d'une convention triennale 2022-2024.

C'est l'assurance de fonds disponibles et dédiés exclusivement à la **construction** et au **financement** du plan de développement des compétences des travailleurs en situation de handicap et un retour sur investissement garanti.

L'OPCO Santé vous accompagne également dans la formation des salariés et encadrants dans le cadre de la politique de la branche du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif.

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS POUR :

- Contribuer à la qualité de l'offre de formation à destination de vos travailleurs en situation de handicap.
- Renforcer notre conseil et notre accompagnement.
- Vous appuyer dans le déploiement des formations pour vos travailleurs en situation de handicap.



En savoir plus
sur l'OPCO Santé



Prenez contact
avec votre
conseiller
OPCO Santé

VOUS INFORMER

Pour vous aider à décrypter les évolutions légales et les actualités du secteur du travail protégé, l'OPCO Santé met à votre disposition un ensemble de **ressources** et d'**outils**.

- **Une programmation régulière de webinars** pour vous informer des dernières évolutions de la formation professionnelle pour vos équipes : salariés et travailleurs en situation de handicap.
- **Une plateforme de ressources pédagogiques en libre accès** regroupant une diversité de contenus (articles, podcasts, vidéos, MOOC, etc.) destinée à vos salariés.
- **Des réunions d'information au plus près de vous.**
- **Un observatoire pour comprendre et anticiper.**

CONSEILLER & OUTILLER

UN CONSEILLER DÉDIÉ À VOTRE ÉCOUTE

- Nos conseillers sont vos interlocuteurs au quotidien.
- **Votre conseiller emploi-formation** vous aide à formaliser vos besoins en les ajustant à la stratégie de votre établissement.
- **Votre conseiller gestion-financement** vous aide à trouver les bonnes sources de financement pour optimiser votre budget formation et définir avec vous le juste investissement.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Un **outil** pour traduire votre **stratégie formation et les projets des travailleurs en situation de handicap** et dimensionner votre investissement.

UN ATELIER MÉTHODOLOGIQUE

Véritable **appui pour identifier, analyser vos besoins et élaborer le plan de développement des compétences**, cet atelier d'une demi-journée est animé par nos experts.

SE FORMER

LE CATALOGUE DE FORMATIONS

Des formations collectives destinées aux travailleurs en situation de handicap avec un large choix de thématiques autour de quatre grands axes :

- Le savoir-faire.
- Le savoir-être.
- Les savoirs de base.
- La sécurité au travail.

Nos formations sont adaptées en mode facile à comprendre.

Des projets pour un collectif d'ESAT

Nous construisons avec vous une solution sur mesure en réponse à des besoins communs sur votre territoire.

LA QUALIFICATION DE VOS SALARIÉS

LE TITRE PROFESSIONNEL

MONITEUR D'ATELIER

Une formation qui permet aux moniteurs d'atelier de développer leurs compétences en assurant l'équilibre entre toutes les composantes de leur mission : accompagnement, production et professionnalisation des travailleurs en situation de handicap.

Les + du titre

- Titre professionnel reconnu au RNCP.
- Professionnalisation du métier.
- Valorisation des compétences.
- Organismes de formation labellisés.

LE DISPOSITIF DE SOUTIEN DE BRANCHE ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

Un accompagnement du salarié dans la validation de son diplôme via la VAE au-delà du cadre de droit commun.

Des modalités d'accompagnement en trois phases :

- **suivi post-jury de VAE ;**
- **bilan de positionnement ;**
- **parcours individualisé d'appui de la démarche VAE :** accompagnement méthodologique, séquences formatives, mise en situation professionnelle.

www.opco-sante.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :



Les + du dispositif

- Un parcours professionnel sécurisé.
- Des mobilités internes facilitées avec un résultat d'obtention du diplôme plus sûr.
- Des organismes de formation habilités par la CPNE-FP garantissant la qualité de l'accompagnement.

CléA® : LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES CLÉS



Une pédagogie adaptée aux métiers qui facilite les transferts de compétences en situation de travail et améliore les apprentissages.

Les + du dispositif

- Renforcer l'employabilité des salariés.
- Consolider la maîtrise de compétences de base.
- Confirmer des compétences professionnelles transversales pour gagner en autonomie.

FINANCER & PILOTER

LA CONTRIBUTION FORMATION

Verser votre contribution volontaire à l'OPCO Santé, c'est bénéficier de financements très avantageux.

- **Un abondement de votre contribution** volontaire dans le cadre de la compensation financière de l'État.
- Un budget formation de 1,5 fois votre contribution réelle.
- Un forfait minimum annuel attribué de 2 000 € pour financer des formations.

Un véritable levier pour former vos travailleurs en situation de handicap et développer leurs compétences en lien avec leurs projets personnels et professionnels.



ZOOM SUR LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION TH

Depuis 2020, le compte est alimenté chaque année en euros : un montant de 800 € par an jusqu'à un plafond de 8 000 € (quel que soit le niveau de formation du travailleur).

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Les droits inscrits sur le compte** permettent à son titulaire de financer des formations éligibles.
- **Pour les travailleurs en ESAT, ces formations sont celles éligibles pour l'ensemble des titulaires d'un compte.**
Les formations éligibles sont consultables sur le site : www.moncompteformation.gouv.fr
- **Exemples de formations éligibles** : permis de conduire, VAE, bilan de compétences.

L'OPCO Santé met à votre disposition des outils de communication adaptés pour informer les travailleurs en situation de handicap sur le dispositif, rendez-vous sur notre site Internet.

L'OPCO Santé vous accompagne dans l'élaboration
de votre stratégie emploi-formation grâce à un maillage territorial fort
et des équipes maîtrisant les spécificités de votre secteur.

www.opco-sante.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :

